



الهيئة العليا للاتصال السمعي البصري
Haut Autorité de la Communication Audiovisuelle

Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (<https://www.haca.ma>)

[Accueil](#) > participation du maroc au sommet mondial des médias pour les enfants à johannesburg.
Rabat, le 10 avril 2007

[A](#) [1] [^A](#) [1]

participation du maroc au sommet mondial des médias pour les enfants à johannesburg. Rabat, le 10 avril 2007

10 avr 2007

Le 5^{ème} Sommet Mondial des Médias pour les Enfants s'est tenu à Johannesburg en Afrique du Sud, du 24 au 28 mars 2007, sous le thème « les médias en tant qu'outil de la paix globale et de la démocratie », avec la participation de 88 pays dont le Maroc représenté par la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle.

Cette manifestation a été une occasion planétaire pour les producteurs, les opérateurs, les instances de régulation, les ONGs, les organismes publics concernés et les centres d'étude et de recherche de débattre d'un ensemble de sujets relatifs à la protection du jeune public, aux droits médiatiques des enfants ainsi que la participation de ces derniers à l'élaboration des contenus médiatiques qui leur sont destinés. Parallèlement aux séances plénières et aux ateliers thématiques, s'est également tenu un sommet des enfants marqué par la présence de 250 enfants d'Afrique du Sud et 250 autres du reste du monde.

La délégation marocaine, présidée par Monsieur Salah Eddine El Ouadie, membre du Conseil Supérieur de la Communication Audiovisuelle, et composée de Madame et Messieurs Zakia Haddouch, Imad Meniari et Nouredine Benmalek, cadres de la Haute Autorité, a participé à trois ateliers thématiques dédiés au rôle de la régulation dans la protection du jeune public contre les contenus audiovisuels potentiellement dangereux. Les interventions des membres de la délégation marocaine ont principalement porté sur le contexte de la libéralisation du secteur audiovisuel au Maroc, l'approche de la HACA dans l'accompagnement des opérateurs et les outils techniques et didactiques mis en œuvre pour protéger les enfants et les adolescents.

Le Sommet a été marqué par l'adoption d'une série de recommandations portant principalement sur le développement quantitatif et qualitatif des programmes audiovisuels destinés aux enfants aux niveaux régional et mondial, la promotion de la coopération internationale en matière de production des contenus des programmes audiovisuels et d'échange d'expertise pour les améliorer, et enfin sur le renforcement du rôle des médias dans le développement social, et ce dans le cadre d'une politique globale propre aux médias destinés aux enfants dans les pays développés et ceux en voie de développement.

Liens

[1] <https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B>